



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dijon, le 4 août 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Étangs des Marots : le préfet de la Côte-d'Or signe un arrêté autorisant la réalisation des travaux pour la remise en eau du bassin inférieur

Par arrêté préfectoral, Franck Robine, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, autorise la réalisation des travaux pour la remise en eau de l'étang des Marots inférieur (à Villiers-le-Duc) qui est une propriété de l'Etat gérée par l'Office National des Forêts.

La remise en eau du bassin inférieur répond à un objectif majeur de sécurité : la prise en compte du risque incendie de forêt au vu de l'étendue des massifs forestiers du Parc national de forêts et de la quasi-absence de points d'eau naturel et artificiels dans le massif domanial de Châtillon.

Elle permettra ainsi aux pompiers de disposer d'un point d'eau facilement accessible, y compris pour un hélicoptère bombardier d'eau.

Cette remise en eau répondra aussi à un second objectif : protéger les milieux naturels et les écosystèmes fragilisés par les sécheresses sévères de ces dernières années.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle

